

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Autotests, masques de protection... Il faut jouer le jeu du marché national

Alors que la possibilité donnée aux enseignes de la grande distribution de proposer des autotests dans leurs rayons prend fin aujourd'hui, les pharmaciens doivent être en capacité de s'approvisionner auprès de la filière française.

Dans le cadre des concertations menées avec les pouvoirs publics, la FSPF a insisté sur l'objectif visant à privilégier l'achat auprès de fournisseurs qui produisent dans l'Hexagone, mais aussi sur l'accessibilité la plus large possible de ces produits dans l'ensemble des territoires, en s'appuyant sur le réseau des répartiteurs pharmaceutiques. C'est avant tout une meilleure garantie de voir honorer nos commandes dans des délais courts et de répondre ainsi rapidement aux demandes de nos patients.

D'une manière générale, notre pays doit être davantage indépendant en matière d'approvisionnement en biens de santé pour offrir des soins de qualité. À trop vouloir maîtriser les coûts et rechercher des économies, de nombreux fabricants ont externalisé toute leur production.

L'État et les industriels doivent s'accorder sur les moyens à mettre en œuvre pour ramener la fabrication des produits de santé au plus près de chez nous, avec des modes de production respectueux de l'environnement. Cela permettrait aussi de remédier en grande partie au problème récurrent des pénuries de médicaments que nous subissons quotidiennement, y compris hors crise sanitaire.

Au-delà des campagnes promotionnelles des enseignes de la grande distribution autour des autotests, alliant de manière malsaine santé et consumérisme, laisser distribuer des produits de santé dans les grandes surfaces mène à la destruction de filières nationales et à la disparition des services de proximité. Une perspective contre laquelle la FSPF s'élèvera toujours.

À propos de la FSPF

La FSPF est aujourd'hui la première force patronale en pharmacie d'officine. Les adhérents de la FSPF représentent plus de 70% des pharmacies syndiquées. Ils emploient également près de 75% des salariés de l'ensemble des officines syndiquées.